

Bilan des contrôles de vitesse sur la commune de Mézières

Conférence de presse
Mézières
22 avril 2008

Contrôles de la vitesse à Mézières





Apaiser la conduite : Bilan positif des radars fixes installés à Mézières.

Mardi 22 avril 2008, la Municipalité de Mézières et la Police cantonale vaudoise ont présenté le bilan positif des radars automatisés installés en décembre 2007 dans le cadre du concept "apaiser la conduite". Les trois points de contrôles aux entrées du village ont permis de réduire le nombre d'automobilistes en infraction de 10,92 % en moyenne en 2007 à 1,9 % actuellement.

A la demande des Autorités communales de Mézières, la Police cantonale vaudoise a installé trois points de contrôle automatisé de la vitesse aux entrées de la localité sur la route d'Oron, la route de Servion et la rue du Théâtre en décembre 2007. Ces radars visibles et préventifs, complémentaires aux travaux de modération du trafic mis en œuvre au centre de la localité et à la hauteur du Collège du Raffort sur la route de la Croix d'Or, ont incité de nombreux automobilistes à respecter les limitations de vitesse dans la localité. Tant pour la Municipalité que pour la Police cantonale, le bilan est positif et les mesures prises ont réellement permis d'apaiser le trafic selon les objectifs fixés.

Depuis la mi-décembre 2007, des contrôles ont été effectués durant 43 jours au moyen de deux des trois installations. Durant cette période, quelques 128'000 véhicules ont été mesurés avec les radars, ce qui représente un trafic journalier moyen de 2'900 véhicules contrôlés transitant par la commune. En moyenne 1,92 % (3,48 % à la route de Servion et 0,49 % à la rue du Théâtre) des automobilistes sont en infraction (10,92 % en 2007 avec les radars mobiles). Les camions représentent un souci majeur tant en ce qui concerne leur nombre (250 poids lourds par jour) que le non respect des limitations. Un camion a traversé le village à une vitesse de 90 km/h et n'a même pas ralenti après le premier contrôle, identifié le conducteur a été dénoncé au Juge d'instruction. En ce qui concerne les autres catégories de véhicules, un motard a roulé à 149 km/h devant le radar et un automobiliste a été contrôlé à 118 km/h. Ces comportements irresponsables ont tous été dénoncés aux autorités compétentes. La proportion des contrevenants circulant entre 60 et 70 km/h est de 0,91 %, entre 70 et 80 km/h de 0,62 % et à plus de 80 km/h de 0,19 %.

Pour rappel, durant la phase d'analyse en 2007, la Police cantonale avait procédé à 22 contrôles de vitesse à l'aide du radar mobile et d'un appareil de mesures statistiques. Les résultats ont démontré qu'en moyenne 13% des automobilistes ne respectaient pas la vitesse limitée à 50 km/h. Lors de certains contrôles le taux d'infraction est monté à 21,8% alors que le taux moyen de contrevenants mesuré avec le radar mobile dans le canton en 2007 est de 4,13%. La proportion des contrevenants circulant entre 60 et 70 km/h est de 23%, entre 70 et 80 km/h de 6% et à plus de 80 km/h de 1,5%.

Les installations de contrôle prennent des images de l'avant et de l'arrière des véhicules en infraction. Parfaitement visibles, elles ont un objectif préventif et la mesure s'effectue via un système laser. Les images et les données sont transférées au Centre de la Blécherette où elles sont traitées dans le système de gestion automatisé. Les boîtiers sont placés sous alarme et munis d'une caméra vidéo. Le coût d'un point de contrôle, comprenant les frais de génie civil, le raccordement électrique, les systèmes informatiques, le mât et le système de mesure, est d'environ fr. 160'000.- financé paritairement par la commune et la Police cantonale. Les recettes sont rétrocédées pour moitié à la commune jusqu'à concurrence du montant investi. Actuellement, plus d'une quarantaine de communes ont adressé une demande similaire à la Police cantonale.

Lausanne, le 22 avril 2008

Renseignements :

Commune de Mézières, M. Stéphane Saugy, syndic, administration communale, 021 903 23 94
Police cantonale, Jean-Christophe Sauterel, of presse, 021 644 80 22 ou 079 705 29 91

Apaisement du trafic - Etapes du projet



Etapes du projet

Mars 2007	Premiers contacts avec la commune
16 avril 2007	Décision de la Municipalité
26 juin 2007	Un crédit de Fr. 250'000.- est octroyé à la Municipalité pour l'acquisition de trois postes fixes de contrôle de la vitesse. Pas d'opposition après le délai référendaire de 20 jours
Octobre- novembre 2007	Construction des installations
7 décembre 2007	Réception des trois systèmes de contrôles
18 décembre 2007	Mise en service des installations

Apaisement du trafic - Construction du système



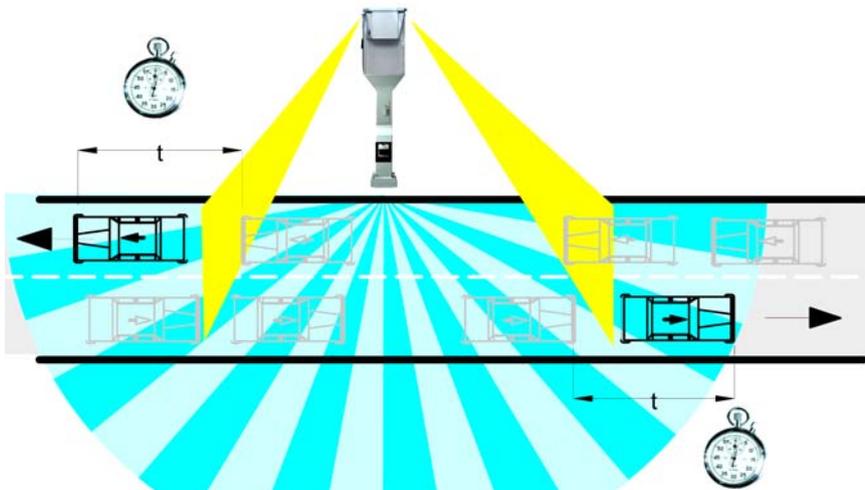
Apaisement du trafic - Construction du système



Apaisement du trafic - Description du système



- Produits fabriqués en Suisse
- Installations homologuées par METAS jusqu'à 300 km/h
- Technologie de pointe s'appuyant sur un capteur laser



Mézières - Emplacements



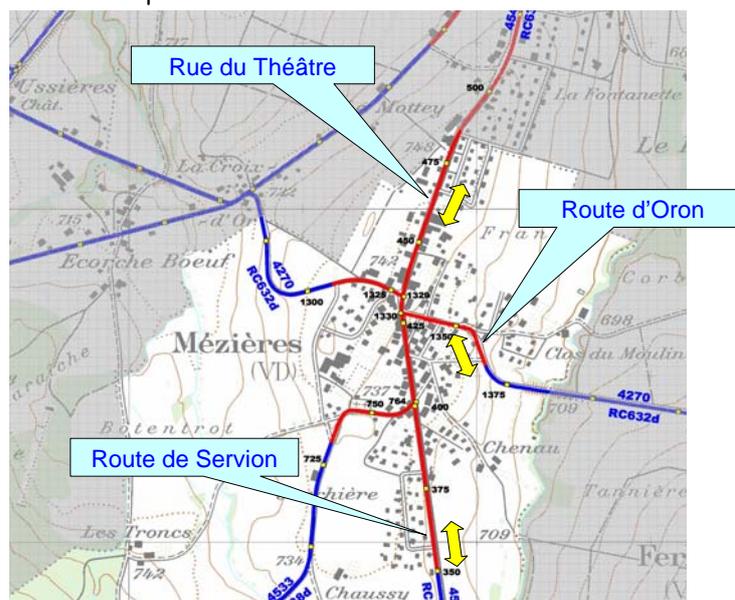
Emplacements des trois installations de contrôles

Emplacements	Situation	Dangers à proximité
Route de Servion	Sur le bord droit de la chaussée direction Servion A 94 mètres du signal de prescription de la vitesse	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs sorties de garages et parcs de villas - Chemin d'accès à un quartier de villas
Rue du Théâtre	Sur le bord droit de la chaussée direction Carrouge	<ul style="list-style-type: none"> - Chemin d'accès à un quartier de villas - Passage de sécurité pour les piétons - Accès à la cour du Théâtre
Route d'Oron	Sur le bord gauche de la chaussée direction Oron	<ul style="list-style-type: none"> - Chemins d'accès à des quartiers de villas - Courbe à visibilité réduite - Futur cheminement des piétons entre le centre et un quartier de villas

Mézières - Emplacements



Emplacements des installations de contrôles



Mézières - Durée des contrôles



Installations fixes

	Route de Servion	Rue du Théâtre
Du 18.12.2007 au 22.12.2007	119 heures (5 jours)	119 heures (5 jours)
Du 15.02.2008 au 28.02.2008		335 heures (14 jours)
Du 11.03.2008 au 12.03.2008	47 heures (2 jours)	
Du 18.03.2008 au 10.04.2008	432 heures (18 jours)	
Total durée des contrôles	598 heures (25 jours)	454 heures (19 jours)

Les mesures de la vitesse sur les installations fixes ne sont pas actives en permanence.
La présence des mâts doit être dissuasive.

4'680 heures (195 jours) sans contrôle de la vitesse

Le système de mesure de la route d'Oron n'a pas été utilisé à ce jour

Mézières - Véhicules en infraction



Nombres de véhicules contrôlés - dénoncés - %

	Route de Servion	Rue du Théâtre	Total
<i>Durée des contrôles</i>	598 heures (25 jours)	454 heures (19 jours)	1052 heures (43 jours)
Véhicules contrôlés	* 61'208	66'848	128'056
Véhicules dénoncés	2'129	329	2'458
% véhicules en infraction	3.48 %	0.49 %	1.92 %

* Le nombre de véhicules contrôlés sur la route de Servion est influencé par les mauvaises conditions atmosphériques en mars et avril 2008

Mézières - Véhicules en infraction



Route de Servion	Rue du Théâtre	Total
------------------	----------------	-------

Installations mobiles 2007

Durée des contrôles	7 heures	3 heures 20 min.	10 heures 20 min.
Contrôlés	761	393	1154
Dénoncés	100	26	126
%	13.14 %	6.61 %	10.92 %

Installations mobiles 2008

Durée des contrôles	1 heure	Pas de contrôle mobile	
Contrôlés	98	--	98
Dénoncés	8	--	8
%	8.16 %	--	8.16 %

Mézières - Véhicules en infraction



Récapitulatif en % des usagers en infraction

Route de Servion		Rue du Théâtre	
Fixes	Mobiles	Fixes	Mobiles

% des usagers en infraction	3.48 %	12.57 %	0.49 %	6.61 %
% des usagers qui respectent les limitations de vitesse	96.52 %	87.43 %	99.51 %	93.39 %

Mézières - Vitesses



Vitesses les plus élevées (brut) enregistrées par les radars fixes et mobiles



Installations fixes

Installations mobiles

Route de Servion	Rue du Théâtre	Route de Servion	Rue du Théâtre
------------------	----------------	------------------	----------------

Voitures de tourisme	118	95	87	73
Véhicules lourds	90	90	77	77
Voitures de livraison	107	85	72	70
Motocycles	149	82	105	-

Mézières - Vitesses



Table des infractions

En localité	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 24	25 et +
Amendes	40.-	120.-	250.-	Préfet	Juge

Déductions marges techniques
selon directives METAS (Office fédéral de métrologie)

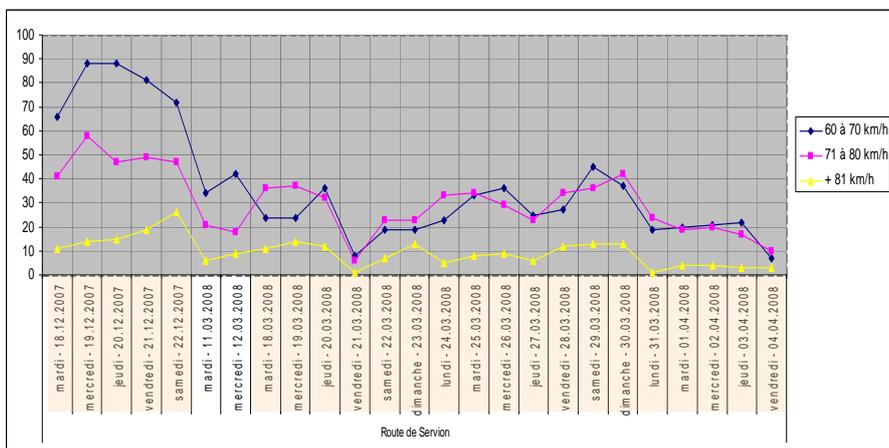
- 3 km/h (0 à 100)
- 4 km/h (101 à 150)
- 5 km/h (151 et +)

Mézières - Vitesses



Véhicules en infraction - par catégories de vitesse

Route de Servion

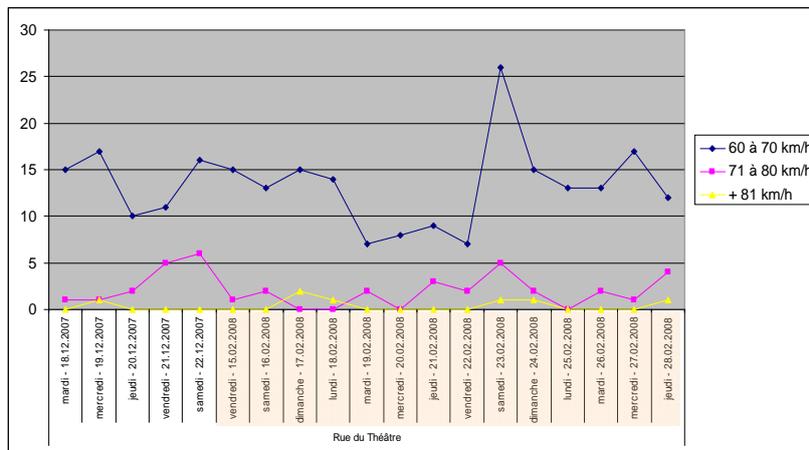


Mézières - Vitesses



Véhicules en infraction - par catégories de vitesse

Rue du Théâtre



Mézières - Vitesses



Nombre total et moyenne par heure des dépassements selon le groupe de vitesse

	Installations fixes		Contrôles mobiles	
	Rte de Servion	Rue du Théâtre	Rte de Servion	Rue du Théâtre
Durée des contrôles	598 heures (25 jours)	454 heures (19 jours)	7 heures	3 heures 20 min.
Jusqu'à 70 km/h	916 (1,53 /h)	253 (0,56 /h)	92 (13,14 /h)	23 (6,97 /h)
entre 71 et 80 km/h	759 (1,27 /h)	39 (0,09 /h)	6 (0,86 /h)	3 (0,91 /h)
plus de 81 km/h	239 (0,40 /h)	7 (0,02 /h)	2 (0,29 /h)	0 (0,00 /h)

Mézières - Vitesses



Pourcentage des dépassements selon le groupe de vitesse

	Installations fixes		Contrôles mobiles	
	Rte de Servion	Rue du Théâtre	Rte de Servion	Rue du Théâtre
Durée des contrôles	598 heures (25 jours)	454 heures (19 jours)	7 heures	3 heures 20 min.
Jusqu'à 70 km/h	0,91 %		9,19 %	
entre 71 et 80 km/h	0,62 %		0,72 %	
plus de 81 km/h	0,19 %		0,16 %	

Moyenne des vitesses de dépassements en km/h

	Route de Servion		Rue du Théâtre	
	<i>Dir. Servion</i>	<i>Dir. centre</i>	<i>Dir. Carrouge</i>	<i>Dir. Centre</i>
Moyennes des vitesses mesurées	44	44	41	42
v50	44	45	43	43
v85	50	51	48	49

v50 et v85 = la vitesse qui n'est pas dépassée par respectivement 50 % et 85 % des usagers

Les systèmes de contrôles mobiles ne permettent pas de calculer les moyennes ci-dessus